

GENNES infos



Dans ce numéro



A vos agendas
Enquête : les déplacements
La téléassistance
Ce qui s'est passé à Gennes
Programme d'été à Gennes
Le pôle scolaire est en marche
Une page d'Histoire
Echos du Conseil
Coup de frein à la vitesse

Magazine d'informations de la Commune N°186 juillet août 2012
Le site de Gennes: www.gennes.fr

A vos agendas !

JUILLET

Mercredi 11	THEATRE d'été: « Le Théâtre ambulant Chopalovitch » à 21h
Jeudi 12	Jeudi découverte
Vendredi 13	Feu d'artifice sur l'île et défilé
Jeudi 19	Jeudi découverte Tralalire à l'air (St Eusèbe)
Jeudi 26	Jeudi découverte
Vendredi 27	Apéro Concert (voir p6)

A O U T

Vendredi 3	Apéro concert (voir p6)
Vendredi 10	Apéro concert (voir p6)
Mercredi 15	Challenge des amis Gennes pétanque à 14h
Jeudi 16	Tralalire à l'air (St Eusèbe)
Dimanche 26	Randonnée : La GENN'iale
Jeudi 30	Dons du sang

S E P T E M B R E

Samedi 1er	Prix de la ville de Gennes
Jeudi 8	Tralalire à l'air (St Eusèbe)
Samedi 15 & dimanche 16	Journées du patrimoine
Dimanche 16	Un dimanche à Joreau

A noter déjà en octobre: samedi 6 et dimanche 7

Salon de la création et des arts du fil



Broderie d'art, Dentelles, Frivolités, Hardanger, Patchwork, Points comptés... Expositions, démonstrations, ventes.
(salle des loisirs)

THEATRE D'ETE

La compagnie « *Le Temps est Incertain mais on joue quand même !* » présente:



« **LE THEATRE AMBULANT CHOPALOVITCH** »
de Liubomir Simovitch
Le Mercredi 11 JUILLET à 21h

Au château de La Roche
Tarif d'entrée au choix du spectateur: 3 €, 6 €, ou 10 €

Les jeudis découvertes (départ à 14h depuis l'OT)

Pour la 4ème année consécutive, l'Office de Tourisme du Gennois propose de découvrir le territoire intercommunal. A l'occasion de jeudis après-midi thématiques. Venez échanger avec des passionnés.



19 juillet - Découverte du nouveau circuit du patrimoine de Gennes

Au fil d'un parcours pédestre, nous vous invitons pour un voyage à travers le temps. A l'occasion de plusieurs escales, vous découvrirez la richesse exceptionnelle du patrimoine de Gennes.

26 juillet - Initiation à la détection des sources gennoises

Au fil d'un circuit en voiture dans plusieurs communes gennoises, nous vous proposons de vous initier à la détection des sources.

2 août - Châteaux de la Loire en Gennois

Sur la commune de Chênehutte-Trèves-Cunault, nous vous proposons de découvrir plusieurs châteaux de bord de Loire.

9 août - Art et troglos dans le Gennois

Sur la commune de Saint-Georges-des-Sept-Voies, nous vous proposons un après-midi associant Art et univers troglodytique.

16 août - Moulins à eau et à vent dans le Gennois

Le Gennois possède plusieurs moulins en état de fonctionnement. Nous vous proposons de découvrir l'histoire de deux d'entre eux : le moulin à eau de Sarré (Gennes) et le moulin cavier de Gasté (Grézillé).

JUILLET

L	M	M	J	V	S	D
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30	31					

AOÛT

L	M	M	J	V	S	D
		1	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30	31		

SEPTEMBRE

L	M	M	J	V	S	D
					1	2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30

Jours de collecte

Communiqués



FAITES DES ECONOMIES

AVEC ANJOUBUS !

Coûts pour 1 Aller- Retour
GENNES - SAUMUR

VOITURE



ENVIRON

3.5 €*

*Coût du carburant pour un véhicule diesel, selon une étude de la FNAUT

Soit + de **400€**
d'économies par an!

2
TICKETS

2.4 €

Prix de 2 tickets d'un carnet de 10 tickets Anjoubus de la zone concernée

ABONNEMENT

1.6 €

Sur la base d'un abonnement annuel Anjoubus 2011-2012 (230 jours ouvrés)



Votre transporteur
SERI 49

SERI 49 au 02 41 69 17 01

(Société d'Exploitation du Réseau Interurbain du Maine et Loire)

CAA

Anjoubus, le réseau de transport du Conseil Général du Maine et Loire



Etude habitants : imaginons ensemble des solutions de déplacement



Les Communautés de communes du Gennois et de Loire-Longué lancent au côté du Parc naturel régional Loire-Anjou-Touraine une grande enquête pour **mieux comprendre les déplacements des habitants de ce secteur et envisager l'aménagement de la Gare des Rosiers sur Loire.**

Le questionnaire papier est disponible dans différents commerces de Gennes et bien évidemment au secrétariat de Mairie.

Vous pouvez aussi répondre en ligne en accédant à la page d'accueil du site internet de la commune à l'adresse:

<http://www.gennes.fr>

Service de téléassistance pour le maintien à domicile



Présence Verte est un service de téléassistance des personnes, c'est à dire un service d'aide à distance fonctionnant 24 h /24 et 7 jours /7 dont l'objectif est de permettre le maintien à domicile, des personnes âgées, isolées dépendantes et fragiles.

Grâce à Présence Verte, les personnes continuent à vivre chez elles en toute sécurité.

Une convention de partenariat avec

Présence Verte Pays d'Ouest : Le CCAS a choisi de travailler en partenariat avec l'Association Présence Verte, le 1er opérateur de téléassistance en France.

Vous bénéficiez grâce à cette convention de partenariat d'une exonération des frais d'installation et de mise en service à hauteur de 50 %.

Des aides peuvent être attribuées dans le cadre de l'Allocation Personnalisée d'Autonomie (APA) et par les caisses de retraites.

Un tarif mensuel tout compris:

- Location du matériel (déclencheur montre ou médaillon et transmetteur),
- Abonnement à la centrale d'écoute 24h/24 et 7 jours/7,
- Installation, maintenance et suivi technique inclus, assurés par des techniciens professionnels proches de chez vous.
- Accès au service d'écoute et de convivialité « Isabelle »

Un abonnement sans contrainte:

Pas de préavis, ni de durée minimum d'engagement et pas de frais de résiliation.

Pour tous renseignements et une démonstration gratuite, contacter Présence Verte au 02.41.31.77.00

Vous souhaitez participer à l'animation de votre village ?

Le COMITE DES FETES « GENNES EN FETES » est à reprendre.

Il sommeille depuis 3 ans, faute de bénévoles et l'enregistrement à la préfecture est toujours actif. Constituez votre équipe et vous voilà prêt à la reprise du matériel et de la trésorerie.

Voici nos manifestations passées:

- Réalisation d'un char chaque année et participation au défilé du clair de lune à BEAUFORT et organisation de la fête nationale avec la commune des ROSIERS SUR LOIRE. (Défilé de chars, buvette, bal populaire et feux d'artifice)
- Organisation d'un concours de belote.
- Organisation d'un repas champêtre.



Une erreur de numéro de téléphone s'est glissée dans le dernier Gennes-Infos: Sophie BELIN, couture et retouche
13 rue de la poste: 06 76 91 94 03

Ce qui s'est passé depuis le dernier GENNES Infos

La Translayon: 8 juin à Gennes

FETE DU PORT 2012 : quand le Gennois renoue avec la Loire

Après un périple depuis Cléré sur Layon en passant par Vihiers, Saint Georges des Sept Voies, la barrique de coteaux du Layon, véritable fil rouge de l'édition 2012 de la Translayon a été embarquée au port de Gennes sur une toue de Loire pour arriver à Chalonnes dimanche 10 JUIN .

A Gennes, à la fête du port, « le Cabaret Enivrant » de la Cie Bernadette Bousse donné sur une toue cabanée de « Atoue Loire », a constitué un moment magique de cette soirée très réussie mais un peu fraîche pour la saison.



14 juin Conférence à la bibliothèque

LE SRI LANKA: Un micro monde

Un auditoire nombreux et attentif lors de la conférence donnée par Bernard Juteau et Nadine Clerc



L'ESGR

Les débutants du club (U9) lors du rassemblement départemental à Baugé
Renseignements: 02 41 51 97 34. Site internet: <http://esgr.football.free.fr>

L'été à Gennes = Nouveaux aménagements paysagers



L'imagination, la compétence, le goût des harmonies au service du fleurissement de notre commune.

Ce qui s'est passé depuis le dernier GENNES Infos

Vide grenier de Gennes pétanque

Le 20 mai, malgré la pluie, la bonne humeur était de rigueur chez les courageux organisateurs !



Les fervents de la gaule

Sous le soleil les 2 et 3 juin a eu lieu le 3ème trophée Loire Silure .



Le 12 Mai, la Chorale Canta Koumé (Chorale du Berlot de Gennes et chorale de Sorges)

en concert de fin d'année dans l'église St Vétérin à Gennes, accueillait en même temps la chorale de Juigné sur Loire. Reprise des répétitions à Gennes en septembre. Contact: Catherine Brossard 0241579301.



Juin 2012

L'atelier Peinture à l'huile de familles rurales de Gennes expose à St Eusèbe les œuvres des élèves de dan Fontaine

Le 9 juin dans le parc de la Roche...



les promeneurs ont voté:

- 1er prix « la mariée »
- 2ème prix « le bois flotté »
- 3ème prix « le marabout de bambou » ...



et la conteuse Eliane Monphous invitée par les Amis des Livres a ouvert sa sacoche à histoires pour le plus grand plaisir des enfants (et des parents !)



En tout une trentaine d'épouvantails en compétition pour cette première édition, tous récompensés grâce aux très nombreux et généreux donateurs gennois. Que ces derniers soient remerciés ici.

Cet été à Gennes

EXPOSITIONS en l'église St Eusèbe

Du 14 JUILLET au 15 Août

EXPOSITIONS ART ET PATRIMOINE

ouverture du mercredi au dimanche de 16 H à 20 H

Peinture contemporaine: œuvres d'Armando Teixeira



Du 11 au 12 Août



Exposition de photographies par les membres de l'association PEPA

Visions de l'histoire « les gallo-romains dans le canton de Gennes »



TROIS APEROS CONCERTS sur la cale de Gennes (soirées musicales et conviviales, restauration, animations)



Le vendredi 27 juillet

organisé par LE TRUC, à partir de 19h00
photo S. Bertrand

Le TRUC dans l'rétro

Le Truc s'offre une soirée délicieusement décalée, un peu fifties, beaucoup rétro, en musique et en costume !

Coiffure, maquillage, dressing, concerts rock, et bonbons nostalgiques seront au rendez-vous.

Et vous ? Fouées Bio et locales et Bar sur place.

Le vendredi 3 août

organisé par CTP/COMITE DES FETES DES ROSIERS

Le vendredi 17 août

organisé par le camping AU BORD DE L EAU

ET PLUS ENCORE...

1,2,3 TRUQUEZ

Samedi 1er et dimanche 2 septembre : à l'amphithéâtre

Fête du jeu

Le jeu sous toutes ses formes : Jeux en bois, jeux de plateaux, jeux traditionnels, jeux d'école, jeux de comptoir...

15h Finale du championnat de Rubik's Cube

Et spectacle participatif pour terminer la journée. Fouées Bio et locales et Bar sur place

A partir de 11h00 - Spectacle à 18h30 *Gratuit*

LE PÔLE SCOLAIRE EST EN MARCHÉ !

Le chantier de construction du pôle scolaire a démarré depuis le mois de mai.



La plateforme d'implantation des bâtiments abritant les futures classes primaires et maternelles est terminée.

Le bassin de rétention des eaux pluviales est en cours de réalisation.



Que se cache-t-il
derrière les noms des
rues et villages de Gennes ?

SQUARE DE L'EUROPE

S'ouvre sur la place de l'Étoile. Dénommée CM du 29 mai 1989. Inaugurée le 13 mai 1990.

Cet espace, devant la mairie, a été réalisé lors de l'aménagement de la place de l'Étoile en 1987. Il a remplacé l'ancienne entrée du parc de la mairie et un abri placé à l'arrêt des cars Angers-Saumur.

Pour répondre à la sollicitation du mouvement européen, il fut dénommé *square de l'Europe*. Son inauguration, lors de la "journée de l'Europe", le dimanche 13 mai 1990, a eu lieu en présence de Louis Leprince-Ringuet¹, président de l'organisation française du mouvement européen. La Communauté Européenne du Charbon et de l'Acier (CECA) naît en 1951 : c'est l'embryon de l'Europe. Celle-ci commence vraiment le 25 mars 1957 à la signature du traité de Rome, qui crée la Communauté Économique Européenne (appelée à l'époque Marché Commun) avec les mêmes 6 pays. Aujourd'hui l'Union européenne compte 27 pays, dont plus de la moitié a adopté une monnaie commune, l'euro.

Sur ce square se trouve l'office de tourisme. Le 15 septembre 1987, le CM décide la construction d'un bâtiment abritant l'office de tourisme et un logement de fonction, ainsi qu'une annexe au secrétariat de mairie. La conception en est confiée au cabinet d'architecture Hervé Roux à Angers. Le montant des travaux s'élève à un peu plus de 722 000 francs. L'ensemble est inauguré le vendredi 9 décembre 1988.

¹ Louis Leprince-Ringuet (1901-2000) : célèbre ingénieur et physicien spécialisé en physique nucléaire. Il fut également élu à l'Académie française en 1966. Très engagé pour l'Europe, il fut le président français du mouvement européen de 1974 à 1990.

² Depuis 1985, le 9 mai est devenu la Journée de l'Europe.

LA MAIRIE

Siège de l'administration municipale, la mairie se trouve dans un bâtiment acquis par la commune en 1949.

Lors de la séance du CM du 17 octobre 1948, M. Cocard, maire de Gennes présente au Conseil la possibilité d'achat aux héritiers de M Arsène Noël, de la propriété dite château de Saint-Eusèbe, (construit dans le dernier quart du XIX^{ème} siècle). La valeur de l'ensemble est estimée à 3 200 000 francs.

Le 4 avril 1949, ce projet est transformé en acte d'échange : la commune propose de céder à la famille Noël : un immeuble situé face à la mairie et qui fait usage d'école, un immeuble situé rue de la Poste et utilisé par les PTT³, qui représentent la moitié de la somme, auxquels il faut ajouter donc la somme de 1 600 000 francs, financée par un emprunt.

Le 22 juin 1949, le maire peut annoncer aux conseillers la concrétisation du projet. Il attire leur attention sur les avantages de cet échange : "[il] va permettre à la commune de grouper enfin ses différents services administratifs et de disposer de locaux qui jusqu'à ce jour lui ont manqué notamment pour :

1° la centralisation de ses écoles publiques en un groupe scolaire homogène.

2° la centralisation des services administratifs, mairie, justice, finances en un seul immeuble.

3° la possibilité de créer dans cet immeuble, cinq logements tant à ses employés communaux qu'à des fonctionnaires publics, et d'installer des locaux destinés à la création d'un centre d'hygiène social (consultations de nourrissons, etc.)

4° de disposer d'un vaste espace permettant enfin les travaux d'urbanisme qui s'imposent à la Ville de Gennes de plus en plus fréquentée par les estivants, places publiques⁴, jardin public, etc". (extraits des délibérations du CM, 22 juin 1949).



L'échange est déclaré d'utilité publique et approuvé à l'unanimité par le conseil. L'acte d'échange est signé le **15 juillet 1949**.

La nouvelle mairie est inaugurée le **2 octobre 1949**, en même temps que le pont de Gennes, nouvellement reconstruit.

À cette occasion, M. Cocard prononça un discours pour présenter le nouvel hôtel de ville : "Notre but a été atteint et ceci je dois le dire, grâce à la famille Noël, que je tiens à remercier publiquement. Madame Noël et ses fils nous ont, non seulement facilité les choses en acceptant de régler sous forme d'échange l'opération envisagée, mais encore en attendant avec beaucoup de patience le déroulement des nombreuses formalités administratives. Cela permet donc à la commune de devenir propriétaire d'un vaste immeuble en très bon état et du parc qui l'entoure sans grever le budget communal quoiqu'en disent les mauvaises langues et les braves gens toujours ennemis du progrès.

Nous avons donc qu'aujourd'hui une mairie assez vaste où sont groupés tous les services y compris ceux des contributions et peut être la perception. Nous avons également un jardin ouvert au public. Gennes ne possède que de petites rues et des places sans importance. L'ancien immeuble de la mairie deviendra un groupe scolaire. Je suis donc heureux, aujourd'hui de vous recevoir tous dans cette nouvelle mairie et je lève mon verre à la prospérité de la commune." (Courrier de l'ouest 3 octobre 1949)

³ sans doute s'agit-il d'un immeuble qui abrite provisoirement la Poste, le précédent ayant été endommagé en 1940 et pas encore reconstruit.

⁴ À l'époque, il n'y a que deux places publiques à Gennes : la place de l'Étoile, occupée en son centre par le monument aux morts, qui est davantage un carrefour et l'étroite place du Marché

Echos du Conseil Municipal

Séance du 23 Avril 2012

Restaurant scolaire et garderie périscolaire :

Les tarifs applicables à partir de la rentrée de Septembre 2012 sont fixés comme suit :

-Restaurant : 3,20 € pour les enfants domiciliés à Gennes et 4 € pour les enfants domiciliés dans une autre commune.

-Garderie périscolaire : le quart d'heure de présence est facturé de 0,40 € à 0,50 € selon le quotient familial pour les enfants domiciliés à Gennes et de 0,50€ à 0,60 € pour les autres.

Par ailleurs Mme FERRERO, adjointe aux affaires scolaires, réunira un comité de parents pour étudier l'organisation de ces deux services à partir de la rentrée de 2013 dans les nouveaux locaux.

Pôle scolaire :

Suite à l'évolution du projet de pôle scolaire et en particulier l'ajout d'une classe, le montant de la rémunération du maître d'œuvre passe de 336 200 € HT à 386 500 € HT.

La commune sollicitera la MSA pour un prêt d'un montant de 40 000 € au taux du livret A minoré de 0,50% en vigueur au 1^{er} Janvier de l'exercice.

Autres points abordés : Modification du budget assainissement – Une subvention pour l'achat d'un défibrillateur par la maison de retraite n'est pas accordée – Adhésion de la commune au site des marchés publics du département – modification administrative de postes d'adjoints au secrétariat.

Séance du 21 Mai 2012

Pôle scolaire :

Dans le cadre du Contrat Départemental de Territoire signé avec la Communauté de Communes du Gennois, une subvention de 59 177 € a été sollicitée et sera affectée au financement de la partie périscolaire (restaurant et garderie).

Vente d'une parcelle :

Une propriétaire riveraine de la propriété communale, Rue de la République, a demandé à acquérir environ 18m² de terrain pour une extension de son immeuble. Après avis de France Domaine, le Conseil Municipal accepte de céder cette portion de parcelle et fixe le prix de vente à 700 €

Piscine :

Une convention sera signée avec la Communauté de Communes du Gennois pour permettre à des élèves de l'école Publique J. Verne d'utiliser la piscine de Gennes au cours du mois de Juin. Le montant de la contribution communale s'élèvera à 57,44 € par séance.

Autres points abordés :

Versement d'un fonds de concours au SIEMML de 135,99 € suite à un dépannage sur l'éclairage public – Convention signée avec la Communauté de Communes pour l'entretien des sentiers pédestres de la commune.

N.B. Les comptes-rendus complets des réunions de conseil municipal sont affichés à la porte de la mairie après chaque séance, sous huitaine.

GRRR...

Très fréquemment, le secrétariat de mairie est sollicité par des administrés de notre commune signalant les manquements des automobilistes aux règles les plus élémentaires dictées par le code de la route : ces remarques concernent les **excès de vitesse** à l'intérieur des lotissements du clos Baujon. *(et aussi ailleurs en ville !)*

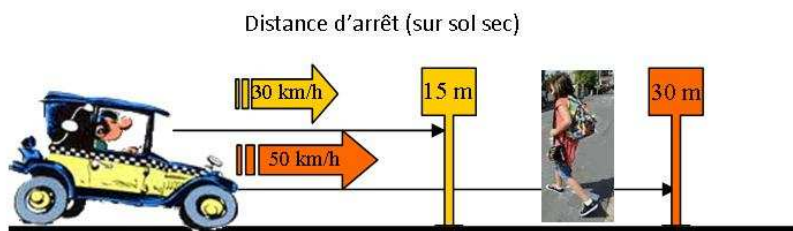
Rappelons que les rues de ce lotissement sont situées dans une zone 30.

Doit-on envisager la mise en place de dispositifs tels que ralentisseurs, chicanes, coussins berlinois, panneaux de rappel de limitation de vitesse, radars...etc , tout cela à

cause de **l'incivilité** et **l'inconscience** de certains ? Cela n'est pas sérieusement envisageable.

Comptons plutôt sur la **raison** et le **bon sens** que chacun doit essayer d'appliquer !

J. Doidic, adjoint à la voirie



Vous désirez faire paraître un article ?

N'hésitez pas à communiquer vos dates, vos textes et photos d'événements passés ou à venir de préférence sous format informatique à la Mairie ou à gennes-infos@ville-gennes.fr

La Commission Information Communication : G. Boisbouvier, M. Da Silva, Y. Gasnier, A. Deguen, J. Doidic, J. Mathiot. Directeur de la publication: J.Y. Fulneau